

Conseil régional de l'environnement de Lanaudière CREL

Plan d'action 2000-2001

- Répondre aux demandes ponctuelles des citoyens et citoyennes concernant des questions ou des problèmes d'ordre environnemental auxquels ils font face et orienter leurs démarches si nécessaire
- Assurer le service aux membres :
 - Concerter et appuyer l'action des organisations et individus membres au niveau régional
 - Véhiculer les demandes et les préoccupations des membres au niveau national
- Développer le membership
- Publier le bulletin de liaison du CREL « LE CREL EN ACTION »
- Développer le site du CREL sur le réseau Internet
- Établir les bases d'un centre de documentation par la réalisation d'un catalogue de référence des documents disponibles au CREL pour consultation.
- Assurer la représentation du CREL au Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) et au Conseil régional de développement Lanaudière (CRDL)
- Répondre aux demandes d'avis du CRDL ou des divers organismes gouvernementaux ou para-gouvernementaux. En tant que membre du conseil d'administration du CRDL, poursuivre la fonction de conseil auprès de cet organisme dans les questions environnementales
- Participer, en tant que représentant de la commission de l'environnement du CRDL, aux travaux de planification stratégique de cet organisme pour la période 2000-2005
- Participer aux travaux du Comité d'études sur la gestion des déchets de la MRC de D'Autray
- Participer aux travaux du Comité de concertation en agroenvironnement de Lanaudière
- Participer aux travaux de la Table d'harmonisation du Parc du Mont-Tremblant
- Assurer la représentation du CREL en tant que membre du conseil d'administration du Comité ZIP des Seigneuries (tronçon Varennes-Contrecoeur)
- Participer aux consultations publiques et/ou aux sessions des comités de préparation des plans de gestion des matières résiduelles des MRC de la région dans le cadre de l'application du *Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles*

- Participer aux travaux du comité de vigilance du site d'enfouissement de Sainte-Geneviève-de-Berthier/Saint-Thomas
- Collaborer avec Moisson Lanaudière à la mise en oeuvre du projet *Un rang pour ceux qui ont faim*
- Poursuivre notre collaboration avec L'Association lanauoise pour l'air pur dans le cadre de l'entente de service conclue avec cet organisme
- Préparer, rédiger et présenter un document commentant la proposition de politique du gouvernement sur le milieu communautaire dans le cadre des audiences publiques qui auront lieu sur cette question
- Piloter la préparation et la présentation pour financement de projets environnementaux et, le cas échéant, les administrer dans leurs phases de réalisation. Les projets envisagés sont les suivants :
 - *Développement d'un système permanent de gestion des résidus domestiques dangereux dans la MRC de D'Autray*
 - *Promotion des inspections des gaz d'échappement et des mesures d'efficacité énergétique à l'intention des véhicules de flottes municipales*
 - Poursuite du projet *Restauration de sites de résidus en milieu rural*
 - *Relance de la collecte sélective dans Lanaudière*
 - *Incitation à la réduction à la source des déchets*

Source: Gilles Côté, directeur général.